

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?

(Rappelez-vous que pour accéder directement à un article, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante du présent sommaire)

- un **éditorial**, sur le nouveau départ que Contrat-social entend prendre ;
- l'annonce de **changements** dans notre organisation ;

- le compte rendu des **déjeuners** et des **débats** du quatrième trimestre ;

- dans les « **documents et travaux** » : un résumé de la plus récente **note de conjoncture**, un dossier sur la **dette française** et un résumé des **extraits de documents** diffusés depuis septembre 2014 ;

- des **nouvelles des partenaires** ;

- contrat-social **en bref** ;

- comment **prendre contact avec nous**.

éditorial

Contrat-social: un nouveau départ

Contrat-social doit sa naissance à Pierre Cabon. Pendant de nombreuses années il en a été l'âme et l'animateur. Il continue à s'intéresser à ce qui s'y passe et il prépare de nombreux « extraits ». Toutefois, pour des raisons personnelles bien légitimes, il a estimé que le temps était venu de passer le relais.

Mais quel relais ? Jean-Marc Daniel nous a indiqué qu'il quittait Contrat-social. Se bercer de l'illusion que nous pourrions remplacer Pierre Cabon par une autre personnalité « charismatique », serait courir le risque d'attendre sans échéance prévisible.

Peu à peu, Contrat-social dépérirait, comme c'est arrivé à d'autres groupes de réflexion qui n'ont pas su survivre à leur fondateur.

Nos membres sont conscients du péril. C'est pourquoi, plus de la moitié d'entre eux ont accepté de consacrer l'après-midi du 16 décembre dernier à discuter très ouvertement de ce problème. La réponse **unanime** a été très claire. Contrat-social a de vraies forces. Contrat-social doit perdurer. Si tous ses membres se mobilisent personnellement et collectivement autour d'un programme d'actions clair, on parviendra à prendre un nouveau départ, puis à gravir la pente même si elle est rude !

Deux conditions à remplir. Davantage de participation et de contribution de la part de **tous nos membres**. Un substantiel effort de recrutement pour attirer un nombre suffisant d'adhérents nouveaux et plus jeunes.

Pour y parvenir, une **vision** plus précise. Celle d'un groupe de réflexion qui espère bien concourir au débat public dans son « core business », c'est-à-dire les problèmes sociétaux et la santé économique et financière qui est la condition pour leur trouver des solutions.

Au service de cette vision, un **programme d'actions** détaillé qui s'articule en quatre chapitres :

- l'amélioration du travail en commun ;
- le renforcement de notre cadre d'analyse économique et financier ;
- une place encore plus large à la réflexion sur l'avenir du contrat social institué en France après la guerre. Elle comportera en particulier la poursuite de l'étude sur l'accompagnement des personnes en difficulté, sujet que cette Lettre a plusieurs fois évoqué, et le lancement d'une étude lourde sur les ruptures et changements comportementaux induits par la révolution numérique ;
- le renforcement des liens et de la coopération avec nos partenaires.

Maintenant, appel à tous, membres, partenaires ou sympathisants pour contribuer à la réussite

vie de l'association

changements importants

Jean-Marc Daniel a fait part de son intention de quitter Contrat-social. Pendant sa présidence, il nous a souvent fait bénéficier de sa grande compétence économique et de l'acuité de ses analyses. Nous l'en remercions.

Le conseil d'administration et l'assemblée générale ont pris acte de son départ et vont maintenant rechercher activement un successeur susceptible de renforcer la notoriété de Contrat-social et son attractivité extérieure. En attendant, ils ont organisé l'intérim conformément aux statuts et de la façon suivante :

- **Jacques Lefèvre** est nommé vice-président et assurera l'intérim de la présidence ;
- **Didier Bressard** cumulera les fonctions de trésorier et de secrétaire ;
- **Jean-Claude Angoulvant, Jacques Blanchard et Thomas Laborey** deviennent administrateurs avec la charge d'animer Contrat-social respectivement dans les domaines sociétaux, économiques et financiers et ouverture sur le numérique Bien entendu Contrat-social maintiendra plus que jamais la ligne d'action exposée dans l'éditorial de cette lettre.

déjeuner

Un déjeuner s'est tenu pendant ce trimestre, le 16 décembre, avec **François Essig**, conseiller d'État honoraire, ancien de la Datar, qui nous a parlé de son livre *Ma France en 2025*, une approche par la méthode des scénarios pour décrire ce que serait devenu notre pays à cette date s'il avait été capable de résoudre ses principaux problèmes (voir le commentaire de ce livre dans la [lettre n° 16](#), d'octobre 2014).

Les [comptes rendus](#) de ces déjeuners sont [en ligne](#) sur notre site internet.

nouveaux membres

Philippe Tixier, Supaéro, EMBA HEC, qui a fait toute sa carrière dans l'industrie (Snecma, Framatome, Giat Industries...) et — depuis 2007 — se consacre à un projet de dirigeable autonome à travers sa société Dirisolar.

Daniel Giroux, école Polytechnique, Éna, qui a débuté sa carrière à la direction du Trésor puis dans la banque (BNP Paribas, Natexis), et est actuellement partner dans la banque d'affaires Wagram Corporate Finance.

débats entre membres

Un sujet prédominant, l'**éducation**, avec des critiques sévères, les dégâts de l'uniformité et le constat désolant du taux d'échec des « bacs pro » qui tentent l'entrée à l'université, mais aussi quelques signes positifs, des universités soumises à la concurrence, des professeurs plus jeunes et très connectés.

Dans un autre domaine, le sondage qui montre que l'**entreprise** est une valeur en hausse pour les Français.

documents et travaux

note de conjoncture synthèse rédigée en décembre 2014

Économie mondiale : une morosité générale

La tendance au ralentissement de l'économie mondiale se confirme. Le développement reste modeste mais inégalement réparti et accompagné d'un creusement des inégalités, de l'alourdissement de l'endettement...

Le commerce mondial ralentit lui aussi tandis que la baisse du prix de nombreuses matières premières et notamment du pétrole s'est accélérée. Les pays consommateurs vont en profiter tout au moins dans un premier temps tandis qu'à l'inverse les pays producteurs risquent de diminuer leurs achats en provenance des pays développés.

Les débats opposent les partisans de la relance de la demande assortie d'une politique monétaire vigoureuse et les tenants d'une politique de « l'offre » accompagnée de rigueur et de recherche de la compétitivité : peut-on imaginer une seule cause et un seul remède à des situations très diverses ?

France : une perte de crédibilité et un recul

La France va mal ! De multiples blocages et de nombreux débats idéologiques empêchent de conduire les vraies réformes. À noter, la faiblesse de l'activité économique qui a entraîné la suppression de plus de 55 000 postes au cours du deuxième trimestre et le niveau du déficit public, autour de 4,3 % du PIB — en dépit des promesses répétées — avec un solde primaire (avant charge d'intérêts) négatif à - 2 %. Certes quelques éléments (pétrole, cours de l'euro, taux d'intérêt) peuvent apporter un répit mais le problème de la France n'est pas seulement de nature économique.

Europe : des perspectives médiocres

La croissance de la Zone euro est médiocre : + 0,8 % en 2014, autour de + 1 % en 2015.

Les pays de la Zone euro sont endettés et vont continuer à s'endetter tandis que le retard d'investissements pénalise l'activité économique.

Les éléments favorables mentionnés précédemment sont source d'amélioration, mais ils devraient s'accompagner d'une modification de la construction européenne, d'une coopération véritable, d'un rapprochement des modèles sociaux... Un « new deal » est-il possible dans une Europe vieillissante ?

États-Unis : un dynamisme retrouvé

L'économie américaine retrouve une réelle vigueur avec une croissance qui devrait dépasser 3 % en 2015 grâce à la consommation des ménages, au commerce extérieur et à la progression des investissements. Mais le découplage entre la conjoncture américaine et les autres économies n'est pas sans risque. Au total, l'avenir dira si la politique monétaire extrêmement vigoureuse de la Fed a été un élixir suffisant et durable pour le redressement de l'économie.

Pays non occidentaux : de multiples difficultés

Au Japon, les fortes mesures de relance monétaire accompagnées d'une baisse du yen n'ont pas réussi à redynamiser l'économie. La plupart des pays émergents et surtout les pays exportateurs de pétrole sont touchés. Certes, la Chine conserve un taux de croissance encore élevé — de 7 à 7,5 % — mais avec une tendance à l'essoufflement. La situation de la Russie s'avère délicate. L'Inde attend les réformes indispensables tandis que les perspectives du Brésil sont modestes. On ne peut espérer, de ce côté-là, une dynamique d'entraînement de l'économie mondiale.

Marchés de capitaux et banques : des espoirs

En 2014, les marchés ont, dans leur ensemble, assez bien traduit l'évolution de la situation économique marquée surtout au cours du deuxième trimestre par les craintes sur la croissance, les doutes sur l'Europe, la politique de la Fed... ce qui a entraîné un retour de la volatilité. En dépit de cela, mais avec quelques facteurs favorables (pétrole, euro, taux), certains prévisionnistes font néanmoins preuve d'optimisme.

Du côté des banques, les tests de résistance ont rassuré. Il en a été de même, dans l'ensemble pour les compagnies d'assurances avant la mise en vigueur de « Solvabilité II ».

En 2015, l'économie mondiale devra donc faire face à de nombreux risques mais bénéficiera de quelques facteurs favorables, ce qui ne devra ni retarder la mise en œuvre des réformes indispensables ni réduire les investissements productifs ainsi que les efforts en faveur de l'innovation indispensables à la croissance.

Les [notes de conjonctures](#) sont en ligne sur notre site. la plus récente livraison est réservée aux [membres](#) et aux [partenaires](#) de Contrat-social.

**La dette publique française et l'évolution prévisible des taux
résumé de la présentation commentée faite lors
du déjeuner des Marchés financiers
du 8 décembre 2014**

La dette publique française

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du déficit et de l'endettement public (source Insee):

	2009	2010	2011	2012	2013
déficit public (milliards d'euros)	- 141	- 136	- 103	- 99	- 88
déficit public (% du PIB)	- 7,5	- 7,0	- 5,2	- 4,9	- 4,3
dette publique (milliards d'euros)	1 499	1 602	1 725	1 841	1 925
dette publique (% du PIB)	79,5	82,7	86,5	90,9	94,1
croissance du PIB (volume, en %)	- 3,1	1,7	2,1	0,3	0,3

Le déficit public de 2013 est très supérieur à celui qui aurait permis de stabiliser la dette publique à son niveau de fin 2012 évalué à - 1,0 % du PIB. L'endettement public a augmenté de 3,1 points de PIB (84 milliards d'euros), soit un accroissement proche du déficit (88 milliards d'euros) pour atteindre 94,1 % du PIB fin 2013, après 90,9 % fin 2012 et 86,5 à fin 2011.

Le solde primaire (c'est-à-dire hors charges d'intérêt) demeure négatif (à - 2 % du PIB en 2013 après - 2,3 % en 2012, ce qui signifie que la charge de la dette doit elle-même être couverte par de nouveaux emprunts...

On trouvera ci-dessous la répartition du besoin de financement des administrations publiques qui montre que la plus grande part de la dette publique est portée par les administrations centrales (en milliards d'euros et en % du PIB, source Insee).

	Apuc		Asso		Apul		Apu	
	euros	% PIB						
2012	1 454	71,8	211	10,4	176	8,7	1 841	90,9
2013	1 531	74,8	212	10,3	182	8,9	1 925	94,1

Apuc : administrations publiques centrales y compris organismes divers ;

Asso : administrations de sécurité sociale ;

Apul : administrations publiques locales ;

Apu : total.

Sur le plan international, en 2013, le déficit public s'est réduit un peu moins vite que dans la moyenne des pays de la Zone euro... Il est resté plus élevé que les moyennes communautaires... Depuis 2010, année où les dettes française et allemande étaient d'un niveau comparable en pourcentage du PIB... l'écart atteint désormais 15,1 points de PIB en faveur de l'Allemagne. Cette évolution devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Selon les prévisions, la dette publique dépasserait 95 % du PIB en 2014, 97 à 98 % en 2015 et atteindrait 100 % en 2017 en raison de la persistance du déficit.

Les tableaux et les commentaires en italique sont extraits du « Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques » de la cour des Comptes (juillet 2014) publié dans la revue *Problèmes économiques* d'octobre 2014.

Les taux

C'est en tout premier lieu la politique de la Fed qui influence le niveau des taux. Rappelons qu'en achetant des titres de dette sur les marchés, la Fed a fait baisser les taux. Ainsi, les injections massives de liquidités via le « quantitative easing » (QE) ont permis aux marchés notamment émergents de bénéficier d'un afflux de liquidités et aux taux d'emprunts de baisser. Avec l'amélioration de la situation économique aux États-Unis, la Fed va réduire son bilan de façon graduelle et prévisible en retirant progressivement des liquidités, ce qui devrait faire remonter les taux.

Cette influence se maintiendra-t-elle du fait de la divergence des situations économiques des États-Unis et de la Zone euro ? À cet effet, la BCE vient de prendre une série de mesures : baisse des taux directeurs (0,05 %), facilités accordées aux banques, achats d'actifs, d'obligations d'entreprises, voire par la suite de dette publique... Par ailleurs, les politiques monétaires menées par le Japon et la Chine ne sont pas sans conséquence plutôt dans un sens de taux bas.

Mais la situation spécifique de la France intervient également sur le niveau des taux. Bien que bénéficiant de son appartenance et de son poids économique au sein de la Zone euro, les marchés ne sont pas insensibles aux conditions particulières de la France (sans parler des risques politico-sociaux qui pourraient éventuellement survenir) et exiger un « spread » de plus en plus important. À titre indicatif, une augmentation moyenne de 0,5 % des taux de la dette publique française en 2015 aggraverait de plus de 0,4 % le déficit public et donc la dette.

La dette publique française devrait continuer à s'accroître en 2014 ainsi que les années suivantes pour atteindre près de 98 % du PIB en 2015 et même approcher 100 % en 2017.

Faut-il alors craindre un prochain alourdissement du coût de la dette publique ?

Fondamentalement le niveau très bas des taux est une anomalie économique imputable essentiellement à une abondance de liquidités. Cette situation est instable et disparaîtra notamment lorsque cette profusion de liquidités disparaîtra.

Si aucun accident majeur ne se produit, la situation actuelle perdurera quelque temps, les acteurs économiques se satisfaisant de cette situation « commode ». Les mesures prises par la BCE dans un contexte économique peu favorable limitent au sein de la Zone euro une hausse des taux due à la politique monétaire de la Fed mais, en France, une dégradation de la situation économique et sociale ne serait pas sans conséquence sur le coût de la dette.

Parmi les accidents majeurs, on peut évoquer l'éclatement de la Zone euro par suite de la sortie d'un ou plusieurs pays importants. Deux cas possibles :

- La sortie de pays « faibles » : Italie, France... dont les conséquences pour ceux-ci seraient telles : dévaluation, commerce extérieur, taux, dettes... que, raisonnablement, cela est peu envisageable ;
- La sortie de pays « forts » : Allemagne... fatigués de porter le poids d'une mutualisation onéreuse, ce qui se traduirait aussi par une appréciation sensible du « nouveau mark », une dévaluation de fait d'un euro affaibli, *i.e.* des bouleversements économiques majeurs... Le niveau de la dette ne doit pas faire oublier le problème de son remboursement (sauf rente « perpétuelle »). Or, les pays européens sont considérés comme riches du fait du patrimoine élevé des individus : c'est ce qui rassure les créanciers extérieurs qui implicitement font confiance à la puissance publique pour savoir « l'utiliser ». Rappelons à ce propos le cas du Japon avec un endettement de près de 250 % du PIB détenu à plus de 95 % par des résidents d'un pays vieillissant. En filigrane, ne parle-t-on pas d'une spoliation partielle éventuelle en cas de nécessité sous une forme ou une autre, ce que la cohésion sociale faciliterait.

En conclusion, un consensus général se dégage pour ne pas envisager de bouleversement fondamental en matière de taux au cours de l'année 2015, sauf accident majeur.

extraits et résumés

Au cours des mois de d'octobre à décembre 2014, les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social (les numéros entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux **chapitres** du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les extraits étant réservés aux membres).

À partir de 2015, à nos extraits traditionnels seront associés des résumés d'ouvrage, des « verbatims », aimablement mis à notre disposition par l'un de nos sympathisants. D'où la légère modification du titre de cette rubrique.

octobre

« **Xi Ho must be obeyed** », *The Economist*, 20 septembre 2014. Cet article a été rédigé avant que les étudiants de Hong Kong ne manifestent. Il confirme ce qui est bien connu : lorsque les détenteurs du pouvoir ne sont pas renouvelés les excès se développent. M. Xi parviendra-t-il à réduire ces excès, à combiner une économie relativement libérée et l'emprise d'un parti alors que les jeunes sont plus éduqués, reliés entre eux, plus ouverts sur le monde ? [24-98]

Jean-François Drevet, « Vers la fin du mille-feuille territorial français ? », *Futuribles*, août 2014. Ce texte peut constituer un simple rappel des éléments d'une réforme qui a été improvisée plus que soigneusement préparée. [42-19]

« **L'Internet favorise les relations sociales et la consommation** », Crédoc, juin 2013. Quelques indications intéressantes sur les dépenses de consommation des séniors. [21-36]

novembre

« **Iran, special report** », *The Economist*, 1^{er} novembre 2014. Lundi 24 novembre devrait être la date butoir des négociations entre l'Iran et ses interlocuteurs. Un compromis sera-t-il trouvé qui permettrait à l'Iran de poursuivre des activités nucléaires sans autoriser la fabrication de bombes ? Dans cette région du monde qui connaît tant de drames un reportage sur la vie intérieure de l'Iran semble d'autant plus opportun que son auteur a rassemblé une masse d'informations dont certaines peu connues. [24-100]

décembre

Elie Barnavi, « Bordure protectrice : la logique d'une moderne guerre de cent ans », *Le Débat*, décembre 2014. Les immigrants qui ont bâti les États-Unis avaient souffert de monarches qui entendaient leur imposer la religion qui était la leur. Les chrétiens connaissent pourtant le « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Pourtant ni les États-Unis ni l'Europe ne parviennent à arrêter la marche d'Israël vers une nation à religion unique. L'article d'Elie Barnavi refait la route qui aura conduit Israël à devenir cette nation religieuse. Chez les musulmans, l'Iran est dirigée par les mollahs et les djihadistes entendent recréer des États religieux... [24-101]

Claude Mandil, « Énergie : la confusion européenne », *Le Débat*, décembre 2014. Le chantier européen avance, dans le domaine bancaire et fiscal récemment, mais il connaît aussi des échecs. À ce jour l'Europe n'est pas parvenue à définir sa stratégie dans le domaine de l'énergie. Au demeurant, en la matière, dans chaque nation les politiques ne sont guère probantes. Des préférences, voire des passions (pour les énergies renouvelables), se sont traduites par des aides excessives ; des répulsions aussi, pour le nucléaire au premier chef. Aux plans national et européen peu de débats démocratiques et peu de réflexions approfondies. L'article de Claude Mandil fait prendre conscience de ces manques. [22-38]

Philippe de Suremain, « L'Ukraine en crise, l'Europe fracturée », *Commentaire*, hiver 2014-2015. L'article a été écrit par un professionnel chevronné. Les manifestations de la place Maïdan ont éliminé du pouvoir des hommes soumis à Moscou ; elles demandaient un rapprochement avec l'Union européenne. Les manifestants protestaient contre les deux vices du système communiste qui, avec Poutine, ont retrouvé toute leur place à Moscou : un système économique arriéré et un régime policier implacable. En somme, la *perestroïka* et la *glasnost* qui n'ont jamais été mises en œuvre. [24-102]

Isabelle Bourgeois, « L'apprentissage, un atout pour l'Allemagne », *Annales des Mines, Réalités industrielles*, été 2013. Vieux problème toujours mal résolu : l'insertion des jeunes sortant de leurs études dans la vie dite active. D'une part notre système éducatif n'a pas assez de contacts avec les entreprises ou les organismes publics et l'apprentissage ne fait pas partie de ses traditions. D'autre part, du côté des entreprises mais aussi des services publics, l'apprentissage n'est pas davantage, pour la grande majorité de ces organismes, une priorité : les centres d'apprentissage sont mal insérés dans le monde du travail. Vus de l'extérieur on a l'impression qu'ils sont, pour les instances patronales comme pour les syndicats plus une ressource financière qu'un vrai service. [32-26]

Vincent Piolet, « Géopolitique des paradis fiscaux », *Politique étrangère*, automne 2013. L'OCDE a laissé croire qu'elle conduisait une croisade contre les paradis. Ce sont les pigeons (pour user du vocabulaire d'Éric de Montgolfier) qui ont été touchés... et encore, les aigles, au premier rang desquels la City, n'étant guère atteints par les mesures prises. L'affaire n'est pas sans portée. On a vu le rôle du banking offshore dans la crise de 2008. On voit la décomposition d'un grand État comme le Mexique : elle n'aurait pu se développer sans l'aide des paradis. [23-54]

nouvelles des partenaires

Vigilants: un nouveau départ

Nous venons d'apprendre qu'Henry Hermand, homme d'entreprise et journaliste, a été porté à la présidence des Vigilants. Il a accompagné le club depuis sa création et a été pendant 14 ans son soutien.

Comme Jérôme Cazes qui avait assuré la présidence des Vigilants après le décès de Marc Ullman, un de ses fondateurs, nous souhaitons longue vie à ce club ami et partenaire.

Sol

Le 5 novembre 2014, Sol organisait une journée de travail autour du livre de Pierre Giorgini, recteur de la faculté libre de Lille, *La Transition fulgurante*.

Il s'agit d'une perspective large et systémique qui traite, à la fois, la **description** très complète de la transition fulgurante (révolution technoscientifique, révolution sociétale, émergence de nouveaux systèmes de coopération et créativité, bouleversement systémique du monde) et son **impact** sur nos vies, nos entreprises, nos organisations, notre société.

Pierre Giorgini nous a décrit le risque de marginalisation rapide des structures et organisations actuelles qui « tiennent le haut du pavé » (« upperground ») en agissant dans le cadre du modèle de création de valeur « par délégation de moyens », tandis que se développe un « underground » de co-création de valeur à partir de communautés non-marchandes fonctionnant en mode coopératif maillé, monde subversif mais précurseur de nouveaux modes et modèles économiques, sociaux et sociétaux puissants à partir du moment où se met en place un « middleground », communauté de « passeurs » qui acclimatent, adaptent, intègrent ces nouveaux modes de co-création.

contrat-social en bref

Au cours des discussions du comité de pilotage du 16 décembre 2014, il est apparu qu'il fallait

donner une meilleure place à nos activités économiques et financières. D'où les quelques modifications apportées à « Contrat-social en bref » que vous trouverez en italique dans les textes qui suivent.

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe *demande à ses membres d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.*

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé *notamment par l'inadéquation de la politique et de la réglementation économique et sociale.* Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées *mais à la condition que l'effort d'amélioration soit associé à une meilleure qualité de la politique économique et financière. Dans les deux domaines sociétaux et économiques que nous regardons comme notre « core business », nous cherchons à apporter des idées neuves par nos travaux.*

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé, très respecté *et s'appuyant sur une économie et des finances saines* est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. *Sont en cours une étude sur l'accompagnement des personnes en difficulté par des organismes bénévoles et une autre sur les changements comportementaux induits par le développement du numérique.* Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. Les **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les *trois* mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

comment prendre contact avec nous



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez [ici](#) si vous ne visualisez pas correctement cette lettre.

Cliquez [ici](#) si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.